

Consuls en réseaux

L'institution consulaire française de 1815 à 1848

Ce projet post-doctoral est centré sur une étude sociale et culturelle de l'institution consulaire française pendant la Restauration. Malgré des recherches récentes¹ et d'autres en cours², cette histoire reste à faire pour le XIX^e siècle. Ce projet s'inscrit donc dans la continuité des travaux accomplis, mais aussi en complémentarité avec ceux actuellement en cours, notamment d'un point de vue chronologique. Toutefois, son principal objectif n'est pas de participer à combler un hiatus chronologique dans l'étude de l'institution consulaire, mais surtout d'en renouveler l'approche grâce aux apports méthodologiques de l'analyse des réseaux, dont l'intérêt n'est plus à démontrer³. Ainsi, l'objectif de ce projet est de contribuer à l'étude de leur impact sur l'institution consulaire en insistant sur les voies de sa professionnalisation⁴. Cette recherche entend aussi s'intéresser aux réseaux d'influence qui s'entrecroisent au niveau du ministère des Affaires étrangères afin de mettre en relief les principales chaînes de pouvoir dans la France de la Restauration et leur influence sur le fonctionnement de l'institution. Ce travail, à la croisée de multiples champs historiographiques, ressort donc à la fois de l'histoire sociale, culturelle et diplomatique, mais aussi de l'analyse des politiques d'État et de la professionnalisation.

Ce projet post-doctoral s'organise autour de trois axes majeurs : l'étude sociale d'un groupe professionnel, la mise en évidence des réseaux d'influence qui existent au sein et autour du ministère des Affaires étrangères et l'analyse des représentations des consuls de France.

¹ Par exemple, Jörg Ulbert, Gérard Le Bouëdec (dir.), *La fonction consulaire à l'époque moderne. L'affirmation d'une institution économique et politique (1500-1700)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, col. « Histoire », 2006 ou Jörg Ulbert, Lukian Prijac (dir.), *Consuls et services consulaires au XIX^e siècle*, Hambourg, DOBU Verlag, 2010.

² Par exemple, Mathieu Jestin a entrepris à l'Université de Paris 1 Panthéon la Sorbonne, sous la direction de Robert Frank et d'Anne Couderc, une thèse sur le consulat de France à Salonique de 1781 à 1912.

³ Il est possible de signaler l'organisation de plusieurs colloques ou journées d'étude comme les 2^{èmes} journées Res-Hist, le 9-11 avril 2014, par le Labex SMS, mais aussi le prochain colloque organisé par l'Université catholique de Louvain, l'Université de Liège, UMR IRICE et Labex EHNE de Paris I et IV et par l'Association « Diplomatie et Stratégie », du 19 au 21 mars 2015 : « Sociabilités, réseaux et pratiques diplomatiques en Europe de 1919 à nos jours ». Parmi les travaux d'historiens étudiant les réseaux, on peut noter ceux de Pierre-Yves Beaurepaire ou la thèse de Mickaël Augueron, *Entre la plume et le fer : personnels des intendances de Nouvelle-Espagne (1785-1824) : pratiques de pouvoirs et réseaux sociaux en Amérique espagnole*, 2000.

⁴ Françoise Dreyfus, *L'invention de la bureaucratie : servir l'État en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2000.

L'étude sociale de l'institution consulaire bénéficie de l'apport méthodologique des travaux d'Anne Mézin qui a mené une étude prosopographique des consuls de France au XVIII^e siècle⁵. Un tel travail reste à faire pour le XIX^e siècle. Dans la perspective d'une comparaison diachronique, les mêmes éléments seront étudiés : l'origine géographique et sociale des consuls, leur formation, le nombre de postes dans leur carrière, leur rémunération, etc. Cette étude sociale aura pour objectif l'élaboration de notices biographiques. Celles-ci constitueront le point de départ de nouveaux questionnements centrés sur la question de l'impact des réseaux sociaux et professionnels au sein du ministère, ce qui permettra de renouveler l'approche prosopographique, notamment en plaçant l'accent sur les relations entre individus plutôt qu'entre les catégories ou en soulevant la question de l'évolution des normes institutionnelles⁶. Il conviendra de se demander quelle est l'importance des réseaux, par rapport aux savoirs et compétences, pour faciliter l'entrée et la progression dans la carrière consulaire. Théoriquement, le début d'une carrière consulaire et son déroulement sont strictement encadrés. Par exemple, d'après l'ordonnance de 1833, pour devenir consul, il convient d'être diplômé en droit, de suivre une formation, de passer des examens, etc. Il faut donc d'avoir acquis des savoirs précis qui font l'objet d'une évaluation. Toutefois, des recommandations peuvent permettre de court-circuiter ces exigences. Dans ce contexte, quelle est l'importance de ces recommandations ? L'institution consulaire peut-elle être malgré tout un espace de promotion méritocratique ?

Par le biais de ces recommandations, il n'est pas seulement question de faire entrer des protégés dans la carrière consulaire. Lorsque l'ordonnance de 1845 ouvre à nouveau officiellement la carrière à des profils atypiques, dans une circulaire, Guizot explique que l'ordonnance de 1833 « tendait à écarter des aptitudes naturelles, dont l'admission ne peut qu'ajouter à l'efficacité de l'institution consulaire ⁷ ». L'objectif est de pouvoir recruter des candidats ne bénéficiant pas des diplômes habituellement demandés, mais disposant d'une expérience de terrain originale ou ayant suivi une autre carrière. Dans le cadre de ce post-doctorat, il s'agira donc de se demander quelle est la proportion de ces profils atypiques. Au-delà des savoirs universitaires, quelles sont les compétences et les expériences valorisées ? L'existence de réseaux permettant le contournement des ordonnances de 1833 a-t-elle eu un impact normatif sur le fonctionnement de l'institution consulaire ?

⁵ Anne Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, Paris, Ministère des Affaires étrangères, Direction des archives et de la documentation, 1997.

⁶ Alain Degenne, Michel Forsé, *Les réseaux sociaux : une analyse structurale en sociologie*, Paris, A. Colin, 1994 et Claire Bidart, Alain Degenne, Michel Grossetti, *La vie en réseaux : dynamique des relations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.

⁷ Cf. Archives du ministère des Affaires étrangères et européennes (AMAE), Affaires diverses commerciales, carton 82.

Pour répondre à ces interrogations, il conviendra d'étudier les dossiers personnels des consuls, conservés aux Archives du ministère des Affaires étrangères et européennes, à La Courneuve⁸. Les informations d'état-civil contenues dans ces sources pourront être croisées avec les documents conservés dans les divers centres d'archives départementales, souvent numérisés, ou avec les dossiers de la Légion d'honneur. De plus, le ministère a conservé plusieurs registres qui permettent d'évaluer la prise en compte de ces recommandations. Ainsi, il est possible de consulter des listes de candidats à des postes consulaires où figurent les liens familiaux des candidats, leurs compétences et leurs recommandations. Enfin, certains répertoires d'arrêtés contiennent des informations précieuses sur les conflits opposant les bureaux, chargés d'appliquer les textes, et les réseaux d'influence. Il est ainsi possible de vérifier quand le ministre décide de ne pas respecter les ordonnances.

Le deuxième axe de cette recherche vient compléter le premier en s'intéressant à la question des réseaux d'influence qui, de l'intérieur ou de l'extérieur du ministère des Affaires étrangères, agissent sur le déroulement d'une carrière consulaire, que ce soit à son commencement, lors des promotions ou pour obtenir une affectation désirée. Par exemple, les ordonnances royales de 1816 et 1833 stipulent que « les élèves vice-consuls seront choisis de préférence parmi les fils et petits-fils des consuls⁹ », mais le jeu des réseaux d'influence contrarie l'application stricte des textes. De façon similaire, durant la carrière, les promotions paraissent être le résultat de compromis entre les règles établies et les soutiens. Ainsi, à de rares exceptions près, les dossiers personnels des consuls contiennent tous de multiples lettres de recommandation.

Leur existence soulève la question de leurs natures et de leurs implantations géographiques. En effet, certains sont internes au ministère et s'appuient sur l'entourage du ministre, les bureaux, d'autres consuls ou, encore, sur les diplomates. D'autres ont des origines externes au ministère et peuvent trouver leurs sources en province voire à l'étranger. Par exemple, les députés du Var adressent souvent des recommandations collectives. Le cabinet de la reine, les autres ministères, les chambres ou les cadres de l'armée constituent autant de creusets où se constituent les réseaux qui peuvent soutenir une carrière. Il est donc possible de se demander quels sont ceux qui sont les plus efficaces, ceux dont les revendications aboutissent. Quelle est leur emprise territoriale ?

⁸ Afin de faire porter cette étude sur un ensemble représentatif, il paraît nécessaire de mener une démarche empirique en étudiant au moins deux cents de ces dossiers. Dans la cadre de ma thèse *La « domination morale » : les consuls de France dans l'Orient grec (1815-1856) : Images, Ingérences, colonisation*, cinquante-six consuls ont déjà pu être étudiés.

⁹ Cf. AMAEE, ADC, carton 82, note d'août 1833.

Pour répondre à ces questions, les Archives du ministère des Affaires étrangères se révèlent être d'une richesse exceptionnelle. En effet, outre les lettres de recommandation, bien souvent, les dossiers des consuls contiennent également les minutes des réponses du ministre aux auteurs des recommandations. De plus, dans d'imposants mémoires, les consuls n'hésitent pas à souligner les appuis dont ils bénéficient et comment ils se les sont procurés.

Le troisième axe s'organise autour d'une approche culturelle de l'institution consulaire. Ce questionnement est transdisciplinaire et emprunte les outils de l'anthropologie, notamment la question des représentations de l'Autre. Cette perspective permet d'enrichir les deux premiers axes par l'analyse des perceptions des consuls de France. Il s'agit de mener une approche plus qualitative, plus dynamique et plus relationnelle de l'institution. Par exemple, spécialistes des institutions et juristes ne parviennent pas à trancher la question du statut des consuls : s'agit-il ou non de diplomates ? L'étude des mentalités des consuls doit permettre de déterminer s'ils se percevaient comme tels ou s'ils pensaient appartenir à un corps professionnel différent.

Ce questionnement soulève le problème des identités professionnelles. Il ne convient pas seulement de s'interroger sur l'existence d'un esprit de corps. Il apparaît nécessaire de lier la question de leurs formations avec celle de leurs identités professionnelles. Comment les consuls ayant suivi la voie légale percevaient-ils leurs collègues entrés dans la carrière après des parcours atypiques ? Les rivalités qui semblent avoir existé entre les consuls ont-elles empêché le développement d'un sentiment de corps ? Dans ce cadre, il faut rappeler leur contexte de vie si particulier. Ils résidaient de nombreuses années hors de France, parfois coupés de leurs familles. De plus, le règlement du ministère leur imposait une réserve extrême dans leurs correspondances.

Pour traiter cet aspect, il conviendra d'étudier les correspondances privées des consuls. Certains ont soigneusement conservé ces documents, malheureusement répartis dans plusieurs fonds. Ainsi, les papiers de Pierre et Étienne David ont été déposés aux archives du ministère à Nantes, ceux du baron de Lagrenée sont à La Courneuve, tandis que ceux de Jacques et Antoine Devoize se trouvent aux Archives nationales. Un des objectifs de ce travail sera également de parvenir à localiser d'autres fonds privés.

Cette recherche post-doctorale s'effectuera dans le cadre de la thématique 3, « Identités, cultures, contacts », du laboratoire FRAMESPA (UMR 5136), notamment en faisant une place importante à une approche prosopographique et en soulevant la question des représentations. De plus, ce travail rejoint les axes de recherche de l'atelier 2, « Modèles

sociaux, solidarités, conflits », développé par FRAMESPA dans le cadre du Labex SMS. Toutefois, ce projet est transdisciplinaire et relève à la fois de l'histoire, de la sociologie, des sciences politiques et de la littérature. Ainsi, les questions soulevées s'inscrivent tout particulièrement dans l'axe 1, « Gouvernements, administrations et politiques publiques », du laboratoire LASSP (EA 4175)¹⁰.

Les problématiques de cette recherche correspondent à celles développées par le Labex SMS. Elles s'intègrent notamment dans l'opération 6, « Structures de pouvoir », en se focalisant tout particulièrement sur la question des rapports entre les structures de pouvoir et les réseaux sociaux pendant la Restauration¹¹. De plus, ce travail s'intéresse au premier XIX^e siècle, souvent laissé de côté et peu présent au sein du Labex SMS. Ce post-doctorat s'incorpore également dans l'opération 8, « Mondes politiques », notamment dans le second axe d'interrogation, en participant à une sociologie de l'action publique et des personnels administratifs. Enfin, cette recherche s'inscrit aussi dans l'Atelier 3 sur l'« Analyse des réseaux » et dans le séminaire « L'espace des sciences sociales ».

Globalement, ce travail concorde avec les objectifs du Labex SMS, tels qu'ils ont été définis dans l'appel à projet en 2011. À partir d'une démarche empirique reposant sur un dépouillement important de documents jusqu'à présent peu ou pas étudiés, cette étude est centrée sur l'analyse de l'entrecroisement des réseaux de relations interpersonnelles et inter-organisationnelles qui existent au sein et autour du ministère des Affaires étrangères. Cette étude soulève également la question de leur cristallisation dans des territoires et celle de leur impact normatif. Enfin, ce projet s'appuie sur un important travail préparatoire. Ainsi, une liste complète des consuls de France a déjà été établie et deux cents dossiers personnels déjà été étudiés, même s'il convient de les reprendre pour examiner les lettres de recommandation. Les *fonds Pierre et Étienne David* et *Jacques et Antoine Devoize* ont été consultés afin d'évaluer l'importance du travail nécessaire. Ces premières avancées permettent d'envisager la création d'un dictionnaire biographique des consuls de France de 1815 à 1848¹².

¹⁰ Il est notamment possible de signaler la journée d'étude « Professionnalisations et États, une sociologie politique des professions », organisée par le LASSP et Sciences Po Toulouse les 9-10 avril 2014.

¹¹ Cette intégration dans l'opération 6 « Structure de pouvoir » s'est notamment concrétisée par une participation aux 2^{èmes} journées Res-Hist, Labex SMS, les 9-11 avril 2014, avec une intervention intitulée : « Consuls en réseaux : les consuls de France de 1815 à 1852 ».

¹² Voir en annexe A, le calendrier prévisionnel des recherches.

Annexe A – Calendrier des recherches

- Janvier 2015 – Préparation d'un séjour d'études à Paris.
- Février 2015 – Séjour d'études aux archives du ministère des Affaires étrangères à Paris : un mois consacré au dépouillement des dossiers généraux du personnel et de cent dossiers personnels des consuls.
- Mars 2015 – Traitement des données récoltées lors de ce premier séjour d'études à Paris.
- Avril 2015 – Recherches complémentaires dans les diverses archives départementales numérisées et sur la base de données *Léonore*. Identification des auteurs des lettres de recommandation.
- Mai 2015 – Séjour d'études à Paris : Dépouillement du *fonds Devoize* aux Archives nationales. Recherches pour découvrir d'autres fonds privés de consuls. Fin de l'étude des dossiers personnels
- Juin 2015 – Traitement des données récoltées lors de ce deuxième séjour d'études à Paris.
- Juillet 2015 – Travail sur le *fonds David*. Début de la rédaction du dictionnaire biographique des consuls.
- Septembre 2015 – Classification et traitement des premiers résultats.
- Octobre-décembre 2015 – Fin de la rédaction du dictionnaire biographique des consuls de France et rédaction d'un mémoire sur l'importance des réseaux au sein du ministère des Affaires étrangères.

Annexe B – Exemples de documents d'archives pour l'approche des réseaux

1 – Gestion du personnel : ordonnance du 20 octobre 1840¹³

a – Vue générale : date, analyse et observations sur l'ordonnance du 20 octobre 1840

Dates.	Analyse des Rapports, Ordonnances &c.	Observations.
20 Octobre 1840.	Ordonnance du Roi. – Le S. Paul (Alfred) est nommé Élève-Consul, à prendre rang dela 1 ^{re} classe. – Inscription au Cabinet.	On a fait observer à M ^{re} Chiers que cette nomination était irrégulière en ce que M ^{re} Paul n'avait ni fait son droit, ni subi l'examen spécial, qui de plus elle était injuste parce qu'elle constituait un passe-droit au préjudice de M. Plau candidat régulier et distingué. On a de plus exposé, en général, les inconvénients des nominations d'élèves à prendre rang, nominations qui gênent la liberté du choix par des engagements anticipés. – Le Ministre a passé outre.
21 Octobre 1840.	Ordonnance du Roi. – Le S. Franquillet, Consul à Porto-	On a fait observer à M ^{re} Chiers qu'il n'y avait aucune raison de servir pour dipl. – M ^{re} de Chateaugiron, ce que la Direction estimait en dehors de cette mesure,

b – Détail : « Observations » faites par les bureaux sur la légitimité de l'ordonnance

On a fait observer à M^{re} Chiers que cette nomination était irrégulière en ce que M^{re} Paul n'avait ni fait son droit, ni subi l'examen spécial; que de plus elle était injuste parce qu'elle constituait un passe-droit au préjudice de M. Plau candidat régulier et distingué. On a de plus exposé, en général, les inconvénients des nominations d'élèves à prendre rang, nominations qui gênent la liberté du choix par des engagements anticipés. – Le Ministre a passé outre.

¹³ Cf. AMAEE, Paris, Personnel, Dossiers généraux, 1706-1972, carton 82.

2 – Liste des candidats à une place d'élève consul¹⁴

a – Vue générale

Nom et prénoms	Date de naissance	Date d'émigration	Titre à leur admission	Pièces à l'appui
Bourgeois (Willard)	âge inconnu	19 Janvier 1827	fil d'un Consul g. ^{al} à Strasbourg (Avocat stagiaire en 1822)	
Saizieu (Joseph César Bartholomé de)	27 Août 1803	id.	jeune fils d'un ancien Consul g. ^{al} à Lunin	son acte de naissance
Fauvel, de Charbonnière (Ant. Louis Dominien)	(22 ans)	id.	fil d'un Consul g. ^{al} à Dublin	une lettre de M. de Drouin, Ministre d'Etat, son oncle maternel
Malivoire (Armand)	(22 ans)	id.	neveu du Consul à Oléay et fils d'un Lieutenant Général, huitième de la Garde du Roi	deux lettres de M. le Duc de Duras et d'Almon
Clos (Alexandre Lion)	5 Janvier 1806	id.	neveu d'un Consul à Carthagène, mari de la fille d'un	1. son acte de naissance; 2. un certificat de la Faculté de Droit de Toulouse, où il a étudié qu'il a subi son examen avec la plus grande distinction; 3. une lettre de son père, notaire à Sotz, où il est dit qu'il est bien instruit de la loi et des lettres et sciences; 4. une recommandation de M. le M ^{re} de Caranhan et du député de Digne du Canton de l'Altière.

b – Détail : « Pièce à l'appui » contenant la liste des recommandations

Demande fournie par son père, Chevalier de S^t Louis, ancien propriétaire à S^t Domingue.

Recommandé par M. le Baron Hyde de Neuville et par M. le Lieutenant général Sageot.

Recommandé par M. le Duc de Lauzan.

Recommandé par M. le Duc de Lauzan et par M. le Marquis de Beaumont.

Note du 16 Octobre 1823 portant que cette demande a été admise par le Ministre de la Marine avec recommandation.

¹⁴ Cf. AMAEE, Paris, Personnel, Dossiers généraux, 1706-1972, carton 270.

Annexe C – Sources

Archives du ministère des Affaires étrangères – Site de La Courneuve

Affaires Diverses Commerciales

- Carton 72 : Circulaires techniques, 1834-1847.
- Carton 81 : Circulaires (1848-1867).
- Carton 82 : Notes pour le ministre (1830-1839).
- Carton 83 : Notes pour le ministre (1841-1854).

Dossiers personnels – Première série nominative non reliée

---- Deux cents dossiers individuels portant la côte 393QO/.

Papiers privés des Agents

- Émile Desages : PA-AP 60.
- Théodore de Lagrenée : PA-AP 98.

Personnel – Dossiers généraux – 1706-1972

- Carton 80 : États du personnel.
- Carton 82 : Résumés des ordonnances de nomination.
- Carton 268 : Tableaux du personnel intérieur et extérieur.
- Carton 270 : Jeunes de Langues, candidats élèves-consuls, personnel.
- Carton 271 : Personnel extérieur et recueil d'arrêtés.

Fonds David : acquisitions extraordinaires

Fonds Pierre David – 1 AE 61

- 1 AE 61 – 13 : Correspondances diverses.
- 1 AE 61 – 14 : Papiers privées, correspondances privées.

Fonds Étienne David – 1 AE 73

- 1 AE 73 – 1 : Correspondance officielle et officieuse comme élève vice-consul gérant le consulat de Scio : correspondance avec la Légation de Constantinople, correspondance avec le ministère des Affaires étrangères, correspondance avec son père, correspondance avec Louis Cassas (Rhodes).

Archives nationales

Fonds Antoine Devoize

- Plusieurs cartons non classés contenant sa correspondance officielle avec le ministère des Affaires étrangères et avec la Légation, sa correspondance privée avec sa famille, ses amis et ses collègues consuls (Athènes, Janina, La Canée, Malte, Patras, Smyrne...). Comprend aussi des documents divers : 327 AP 13 ; 327 AP 14 ; 327 AP 21 ; 327 AP 22 ; 327 AP 23 ; 327 AP 24.